

AIPR-AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - NIVEAU OPERATEUR



Durée

7 HEURES
du 09/12/2025 au 09/12/2025



Public

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES® suivants :

- Engin de chantiers (R482M)
- Grues (R487M, R483M, R490)
- Chariots automoteurs de manutention (R489)
- Nacelle (R486)
- Pompe et tapis à béton



Prérequis

aucun



Objectifs de formation

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires



Encadrement

Formateurs spécialisés dotés d'une expérience significative



Modalités de suivi et de validation



Suivi

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Évaluation

test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)
Examen : 1 heure

Validation

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- - Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- - Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- - La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- - Les principaux documents
- - Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- - Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- - Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- - Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- - Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- - Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- - Les documents nécessaires sur un chantier.
- - Les piquetages et marquages au sol.
- - Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- - Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- - Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

EN CAS D'ANOMALIES

- - Mesures à respecter en cas d'accident.
- - La règle des 4A.
- - Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- - Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- - Savoir les localiser selon leurs classes
- - Repérer les réseaux sur plan

Méthodes pédagogiques utilisées

Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires

Informations complémentaires

Tarif : disponible à la demande auprès du centre de formation

Lieu : en centre de formation ou en entreprise

Accès personnes en situation de handicap : centres accessibles selon normes ERP – étude du projet de formation réalisée pour toute demande (d.baudoux@abskill.com)

Informations agence : ABSKILL I CLERMONT FERRAND, 18 RUE LE CORBUSIER, 63800 COURNON D'AUVERGNE (SIRET : 50943290200336)

Responsable pédagogique

Marie-Claire LARMET

